



L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 recrute



Un.e médecin de prévention auprès des étudiants campus Route de Mende et sur le site du Centre Du Guesclin à Béziers

Informations générales

Référence : DVC-16-02-2024-00321

Direction : Direction de la Vie de Campus - Service : Service Universitaire de Médecine et Prévention de la Santé

Poste ouvert aux : Contractuels - CDD de 12 mois renouvelable (sous conditions)

Quotité de travail : 80%

Niveau du recrutement : Médecin

Diplôme minimum souhaité : Diplôme de docteur en médecine mention médecine générale

Réponse avant le 16/03/2024

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) est une université des Humanités : Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales. Plus de 22 000 étudiants sont inscrits de la licence au doctorat et 240 diplômes en lien avec les besoins socio-économiques y sont préparés.

Héritière de la Faculté des Arts fondée au Moyen Age, l'UPVM poursuit avec dynamisme cette longue tradition académique tout en sachant continuellement se transformer pour s'adapter et répondre aux grandes mutations de nos sociétés.

Université citoyenne et durable, dont le site principal est installé sur un campus arboré de plus de 10 hectares labellisé Patrimoine du XXe siècle, elle est dotée d'équipements pédagogiques exceptionnels, tels le Musée des Moulages classé, le Théâtre La Vignette « scène conventionnée pour l'émergence et la diversité », le Learning center ATRIUM conçu comme un lieu de savoir vivant, modernisant la fonction de bibliothèque universitaire et les services aux étudiants.

Contexte du recrutement

Sous l'autorité hiérarchique du Médecin Directrice du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la santé de l'Université Paul Valéry Montpellier 3, le ou la médecin travaille au sein d'une équipe composée de médecins, de psychologues, d'infirmier.ères et d'un.e secrétaire.

Ce site utilise uniquement des cookies strictement nécessaires pour vous fournir la meilleure expérience de navigation possible.
En continuant sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies.

J'ACCEPTÉ

Missions

Missions :

- Visite médicale obligatoire sur convocation des étudiants primo-inscrits
- Visite médicale à la demande des étudiants
- Bilan de santé
- Délivrance de certificats médicaux (non contre-indication à la pratique sportive, bonne santé, vie en collectivité...)
- Vaccinations : vérification du calendrier vaccinal et rappel le cas échéant
- Conseils contraception
- Conseils nutrition diététique
- Conseils et soutien au sevrage tabagique
- Conseils et orientation dans les problèmes d'addictions
- Actions de prévention individuelles et participation aux actions collectives de promotion de santé
- Participation aux gestes d'urgence sur le campus (pour étudiants et personnels)
- Orientation
- Consultations spécifiques pour les étudiants présentant une maladie handicapante ou invalidante même provisoire pour qu'ils obtiennent des aménagements spécifiques pour leurs examens ou le déroulement de leurs études (tiers temps)
- Consultations spécifiques pour les étudiants boursiers demandant un maintien de bourse pour raisons médico-sociales

Compétences

CONNAISSANCES ET SAVOIRS

- Structures, institutions et relais possible pour les étudiants

Université Paul Valéry

SAVOIRS FAIRE OPÉRATIONNELS

- Consultations : conduire l'entretien et l'examen clinique dans une optique de prévention
- Conseils, information et orientation
- Elaboration et mise en place d'actions de prévention collectives sur le campus

SAVOIRS ÊTRE

- Respecter les règles d'éthiques définies par le code de déontologie de la profession
- Se placer dans une dimension d'écoute et dans une dimension relationnelle avec une population jeune
- Travailler en équipe
- Faire preuve de dynamisme

Formations et/ou expérience professionnelle souhaitables

Diplôme minimum exigé : Diplôme de docteur en médecine mention médecine générale

Expérience souhaitée à l'Education Nationale ou dans l'Enseignement Supérieur.

Rémunération

Rémunération : Entre 2004 et 2491 euros brut environ pour un 60% en fonction de l'expérience antérieure acquise ou entre 2672 et 3321 euros brut environ pour un 80% ou entre 668 et 830 euros brut environ pour un 20%.

Pièces à joindre au dossier de candidature

CV et lettre de motivation

Ce que l'Université propose :



Avantages sociaux

Prestation interministérielles :
chèques vacances, CESU, places
en crèche, conventionnement
mutuelle

Prestations sociales :

aide aux soins coûteux, aux
pratiques sportives, aux
vacances, à l'achat d'un véhicule
électrique, aides pour les enfants
à charge scolarisés, permanences
d'une assistance sociale.



Concilier vie personnelle et professionnelle

55 jours de congés par an pour
un temps plein
Dispositif de télétravail



Accompagnement

Formation des personnels
Préparation aux concours
Coaching professionnel



Campus dynamique

Un service culturel, un théâtre
« La Vignette » scène
conventionnée, Musée des
moulages

Un cadre de travail privilégié :
campus arboré de 10 hectares
labellisé Patrimoine du XX^e siècle
et Développement durable et
responsabilité sociétale.

Un grand choix de sport et
d'activités sportives, service
dédié SUAPS et maison des
personnels.

Candidater

Lien vers le site : <https://offres-emplois.univ-montp3.fr/candidat>

Profil de poste à consulter : <https://offres-emplois.univ-montp3.fr/candidat/offre/321>